

Avis de constitution

SOCIETE « MASTER PIECES AUTO »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI NORD
EST A COTE DE LA PHARMACIE FANNY LOT 440 ILOT 28.,
Lot 440, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER PIECES AUTO »

Objet : - VENTE DE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

- FOURNITURES DE GARAGES
- PEINTURE AUTOMOBILES
- CARROSSERIE ET DIVERS
- COVERING
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI NORD EST A COTE DE LA PHARMACIE FANNY LOT 440 ILOT

28., Lot 440, Ilot 28

Dirigeant(s) Mme KOUADIO ARIANE AFFOUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02437 du 10/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15060/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

